

VILLAGE DE NIGADOO
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : lundi 11 mai 2022
Heure : 18 h 30
Endroit : Salle du conseil

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Charles Doucet, appelle la réunion à l'ordre à 18 h 30.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Charles Doucet – Maire
- Olivier Dilhac – Maire Adjoint
- Raphaël Roy – Conseiller
- Tanya Amberman – Conseillère
- David Thibodeau – Conseiller

Employés.es :

- Donna Landry-Haché – D.g. et Greffière
- Emilie Dilhac – Agente communautaire et communication

Était absent : Néant

Le maire, Charles Doucet, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 70-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Tanya Amberman
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. AJOUTER : <ul style="list-style-type: none">• 6. d) Rue de la Baie et Arseneau• 6. e) Drapeau de Nigadoo• 8. g) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du mois de mai 2022• 8. h) Mural au Parc du Belvédère• 8. i) Fête du Canada – 1er juillet OMETTRE : <ul style="list-style-type: none">• 6. d) Rue de la Baie et Arseneau• 5. c) Résolution – Patchage 2022• 7. a) ii. Autre	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Présentations diverses

a) Présentation par M. Luc Haché

M. Haché présente un projet qui inclut la construction de maison sur le bord du littoral avec des « containers » sur pieux.

Il souhaite recevoir une rétroaction des membres du conseil avant d'avancer avec une demande formelle pour une modification au plan de zonage (plan municipal).

b) Présentation par M. Serge Roy

M. Roy présente un projet qui inclut la construction d'entreposage en « containers ». Il dit qu'il s'agit d'un « kit » (trousse) sur une base de ciment.

15 unités de 30x150 pieds et 5 ou 6 petits unités de 5x10 pieds (approximatif). Possiblement plus au futur.

Le projet serait érigé derrière son commerce déjà établi au 347, rue Principale.

Il souhaite recevoir une rétroaction des membres du conseil avant d'avancer avec une demande formelle pour une modification au plan de zonage (plan municipal).

Le maire remercie les deux présentateurs et explique qu'il va en discuter davantage avec les membres du conseil et leur revenir sous peu.

c) Résolution – Huis clos

Résolution : 71-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Olivier Dilhac
Que ce point soit discuté à huis clos selon l'article 68 (1) de La Loi sur la gouvernance locale puisqu'il s'agit de renseignements qui pourraient occasionner des gains ou des pertes financières pour une personne ou pour le gouvernement local ou qui risqueraient de compromettre les négociations entreprises en vue d'aboutir à la conclusion d'une entente ou d'un contrat;	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

Une discussion a eu lieu entre les membres du conseil sur divers points.

- i. Présentations
- ii. Égouts

d) Résolution – Levée du huis clos

Résolution : 72-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
Que le huis clos soit levé.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

6. Finance

- a) Résolution – Recouvrement de la surface de rues Peupliers et Bouleaux

Résolution : 73-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : Olivier Dilhac
Attendu que les membres du conseil ont reçu qu'une soumission au montant 151 997 \$ (plus taxe) pour le surfacage des rues Peupliers et Bouleaux;	
Attendu que, habituellement, une demande de soumissions publique est requise. Mais, que la direction a téléphoné à de nombreuses compagnies semblables et qu'il n'a eu aucun retour à ses appels. Dorénavant, ce qui indique qu'aucune autre compagnie veut ;	
Que les membres du conseil votent en faveur de resurfacier les rues Peupliers et Bouleaux au montant de 151 997 \$ plus taxe et que le contrat soit assigné à Ste. Isidore Asphalte.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- b) Résolution – Recouvrement de la surface du coin des rues du Moulin Ouest et Rivière

Résolution : 74-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
Attendu que les membres du conseil ont reçu une soumission au montant 60 000 \$ (plus taxe) pour le surfacage du coin de la rue du Moulin et de la rue de la Rivière.	
Pour : Contre :	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- c) Résolution – Patchage 2022

OMETTRE

Information fournie.

- d) Résolution – Remplis le fossé au bout de la rue Arseneau

Résolution : 75-22	Proposée par : David Thibodeau Appuyée de : Olivier Dilhac
Que les membres du conseil acceptent la soumission de A. T. Roy au montant 11 448 \$ (plus taxe) pour réparer et remplir le fossé afin de sécuriser la sortie à la mer.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

- e) Drapeau de Nigadoo

Une discussion a eu lieu entre les membres du conseil suite à une demande du comité de transition d'utiliser le drapeau de Nigadoo.

Ce point sera rapporté à une réunion ultérieure.

7. Projets 2022

- a) Vieux Moulin

- i. Mises à jour

Rien de nouveau à signaler. Le contracteur est en attente de matériaux.

ii. Autre :

1. Résolution – Cénotaphe (emplacement exact)

OMETTRE ET RAPPORTÉ À UNE SÉANCE DE TRAVAIL.

8. Affaires nouvelles

a) Nouvelle gouvernance

Une rétroaction des membres du conseil a eu lieu concernant le nouveau nom de l'entité #11 ainsi que la rétroaction du nom reçu du public.

Le maire avise les membres du conseil qu'il y a une réunion prévue pour le comité le jeudi 12 mai 2022 à 18 h 30.

b) Étudiants – Saison estivale 2022

L'agente communautaire avise les membres du conseil des noms des étudiants embauchés pour la saison estivale 2022.

c) Mai 2022 – Mois sans tondre

En raison des plaintes reçues l'an dernier. Les membres du conseil laisser le choix aux citoyens. Aucune publicité sera faite de la part du village.

d) Permis d'opération

La directrice générale avise les membres du conseil des démarches prises concernant les colporteurs. Les membres du conseil sont d'accords de procéder ainsi avec un simple permis d'opération comme présenté.

e) Invitation – Régiment – 4 juin 2022

À titre d'information. Conseiller Thibodeau va assister.

f) Commissaire – Racisme systémique N.-B.

À titre d'information.

g) Résolution – Annulation de la réunion ordinaire du mois de mai 2022.

Résolution : 76-22	Proposée par : Raphaël Roy Appuyée de : David Thibodeau
Que les membres du conseil votent en faveur de l'annulation de la réunion ordinaire du mois de mai 2022.	
Pour : 5 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

9. Correspondance

a) Reçue

10. Levée de la réunion

La réunion est levée à 20 h.

*Prochaine réunion ordinaire est annulée. Mais, il aura une séance de travail le lundi 16 mai 2022 à 18 h 30.